



Janvier 2018 >> 42

Chères Communaysardses, chers Communaysards



Le PLU est un véritable projet de territoire qui engage l'avenir, durablement. Mon équipe et moi souhaitons qu'il améliore la qualité de vie et le service rendu aux communaysards. C'est ce qui préside chacun de nos choix au-delà de tous les clivages existants. L'enquête publique s'est déroulée du 2 octobre au 3 novembre 2017. Différents avis émis par des organismes extérieurs à la Commune tels que l'Etat ou encore le commissaire enquêteur répondent par la négative au projet de PLU souhaitant que nous repensions un certain nombre de points. Des Communaysards se sont impliqués dans la démarche de concertation et je tiens à les en remercier car cela a nourri

notre réflexion. Certaines remarques exprimées sont très pertinentes. Aussi nous avons décidé de nous donner un peu de temps pour analyser et pour prendre les décisions qui vont engager l'avenir de notre village.

Les enjeux sont importants. La signature du contrat de mixité sociale pour la construction de logements sociaux et l'achèvement de la résidence Duo, récemment inaugurée, nous ont permis de dégager, pour trois ans, la Commune de l'état de carence et des pénalités qui pèsent sur les finances du village. Mais les services de l'Etat nous imposent une croissance encore plus forte de notre population en nous enjoignant des objectifs de production de logements sociaux très lourds à assumer.

Les territoires périurbains comme le nôtre méritent une véritable politique d'aménagement car ce sont les villes de demain. Imposer uniquement la construction de logements sociaux n'est pas une politique d'aménagement en soi, il est nécessaire de penser aussi emplois, transports, commerces, infrastructures, écoles... Il faut arrêter de considérer nos territoires comme des "vaches à lait", et je pense plus particulièrement au fonds de péréquation intercommunale qui ne cesse d'augmenter, aux pénalités pour manque de logements sociaux, à la baisse des dotations... Comment aménager un territoire en plein développement sans ressources ?

Afin d'anticiper quelques-uns des enjeux, une réflexion est engagée en ce qui concerne l'évolution des écoles, un article spécifique dans ce bulletin vous donne des éléments sur leur devenir ainsi que sur les travaux en cours.

Enfin, l'année 2017 s'est achevée, j'espère que toutes et tous avez pu profiter de vos proches. Je tiens à remercier une nouvelle fois le travail de l'Étincelle, de la médiathèque et du pôle petite enfance pour la journée féerique qu'ils nous ont offerte le 16 décembre dernier.

Mon équipe et moi vous souhaitons une bonne année 2018, remplie de joie et de succès.

Bonne lecture.

Jean-Philippe Ch...

DOSSIER

>> Rénovation École des Bonnières

Résidence DUO
Inauguration

Rythmes scolaires
Retour sur questionnaire

Breakdance
Concours national

Mairie de Communay

Rue du Sillon - 69360 Communay

Tél. : 04 72 49 80 60

www.communay.fr



» LA RÉSIDENCE DUO INAUGURÉE

Pari tenu pour la municipalité : la résidence Duo a été livrée dans les temps par le promoteur Alila et le bailleur social OPAC du Rhône, après un an et demi de travaux. Grâce à ce projet et à la signature du contrat de mixité sociale, la Commune est sortie de l'état de carence en logements sociaux pour la période triennale 2015-2017.

La résidence comprend 43 logements locatifs, décomposés en 35 appartements et huit maisons. Grâce au travail d'Annie-Marie Martin et d'Eliane Ferrer, 19 familles communaysardes ont pu en bénéficier, dont trois jeunes pompiers volontaires de Communay. A ce jour, 70 % des logements sont déjà occupés par leurs locataires.

La résidence Duo a été inaugurée le 14 décembre dernier en présence de Christophe Guilloteau, président du département du Rhône, de Mireille Simian, conseillère départementale, de Michel Micoulaz, directeur de l'OPAC, d'Hervé Legros, PDG du groupe Alila et du Maire, Jean-Philippe Choné. Lors de son discours, Monsieur le Maire a tenu à remercier l'ensemble des partenaires mais surtout les riverains pour leur patience et pour la concertation active qu'ils ont su apporter. En effet, la recherche de compromis entre le promoteur Alila, l'OPAC et la Commune a permis d'aboutir à un programme équilibré et intégré au projet plus vaste de requalification du centre village avec la prochaine création de la voie nouvelle.



Inauguration de la résidence
le 14 décembre 2017

» LES RYTHMES SCOLAIRES EN QUESTION

Comme la municipalité s'y est engagée, les réponses au questionnaire destiné aux parents des écoles de la Commune leur ont été restituées par le biais des établissements scolaires avant les congés de Noël. Pour la grande majorité des parents, le bien-être des enfants n'ayant pas été constaté sur 4,5 jours : le retour à la semaine d'école à 4 jours est souhaitée.

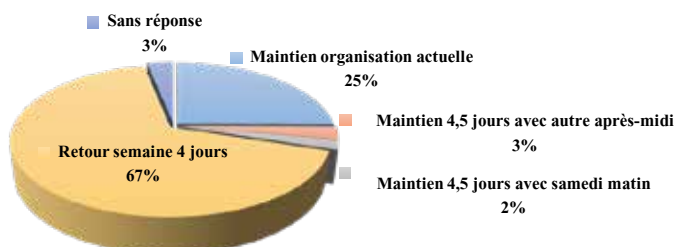
Pas moins de 353 questionnaires ont en effet été reçus en mairie, soit un taux de participation de 78 % ; preuve que les rythmes scolaires impactent les familles bien au-delà de la simple organisation des écoles. La volonté d'un retour à une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours est partagée à hauteur de 67 % des réponses recueillies.

Dernière phase du processus de décision, un conseil d'école extraordinaire, réunissant corps enseignant et parents des

deux écoles, entérinera ou pas le choix des parents. La Municipalité soutiendra, lors de ce Conseil d'École commun, le choix fait par la très grande majorité des parents.

Dans le cas d'un choix au retour à la semaine à 4 jours, la municipalité s'engage à accompagner les familles qui ne pourraient assurer la garde de leurs enfants les mercredis, le Centre de loisirs serait étendu au mercredi matin à partir de septembre 2018, avec possibilité d'une fréquentation « à la carte ».

Marie-Laure PHILIPPE
Adjointe en charge des écoles
et de la petite-enfance



LE SYSTÈME HERTZIEN DES RELAIS CAMÉRAS



COMMENT ÇA MARCHE ?

L'installation de la vidéo-protection a été présentée dans le dernier bulletin municipal. Voici un point plus précis sur l'installation technique mise en œuvre : le système hertzien.

Les caméras installées dans le village sont équipées de « bornes radios » qui leur permettent de transmettre les informations qu'elles enregistrent vers un relais radio situé en hauteur et à vue de l'ensemble des points vidéo : le château d'eau.

Ces flux vidéo sont renvoyés ensuite sur le poste de surveillance situé dans le bureau de la police municipale, à la mairie.

Cette solution de faisceau hertzien est la plus sûre, rapide et sécurisée.

Ce système fonctionne par le biais d'antennes directives. Les antennes dirigent le faisceau sur un angle très réduit. Cela ne génère pas de pollution ni de propagation au-delà d'un angle de 8°. De plus, ce type de lien nécessite que les deux extrémités du signal soient à vue, sans bâtiment ni végétation.

MOT DE L'OPPOSITION

Je m'interviewe, tu t'interviewes, elle s'interviewe

Surpris dans le n°40 avec l'interview de S. ALBANI : à priori rien d'anormal si ce n'est qu'elle est responsable de la publication : intervieweur et l'interviewée : pratique mais pas très déontologique ! 2018 : avec l'arrivée de nouveaux habitants d'Alila et des Chanturières, nous voulons que la municipalité précise ses projets pour les écoles. Cela devient chaque jour plus urgent : serons-nous entendus ? L'avenir nous le dira...

Nous vous souhaitons une année 2018 remplie de joie et de succès.

LAURENT VERDONE, MARTINE JAMES,
GILLES GARNAUDIER, MARIE CHRISTINE
FANET, BERTRAND MERLET, CHRISTINE
DIARD

école des Bonnières

DOSSIER

En 2016, la commune a procédé à un audit énergétique des deux écoles. Celui-ci a été réalisé par un bureau d'études spécialisé, sous la supervision du SIGERLy (syndicat qui gère les énergies consommées par la commune). Les résultats ont conduit, dans un premier temps, à lancer les travaux dès 2017 pour la rénovation de l'école des Bonnières.

Les conclusions de cet audit ont amené la municipalité à prendre la décision d'une réhabilitation du bâtiment EST de l'école maternelle. Les travaux ont commencé en juillet dernier par le remplacement des trois vieilles chaudières par deux neuves, beaucoup plus performantes. Le reste des travaux portera sur la mise en accessibilité du bâtiment et son isolation thermique par l'extérieur qui améliorera le confort des enfants l'hiver, mais aussi l'été.

Les enfants sont eux aussi partie prenante du chantier : avant les vacances d'été 2017, ils ont dessiné des motifs qui seront reproduits sur le soubassement du bardage.

LE BUDGET

Les travaux coûteront environ 712 000 € HT, hors maîtrise d'œuvre, financés par un prêt de 600 000 € à taux zéro, sur 20 ans. Les échéances seront, pour moitié environ, couvertes par la mise en location via un bailleur social des deux appartements situés au-dessus de l'école, ainsi que par la réduction de consommation d'énergie. Par ailleurs, des accords pour des subventions d'un montant de 202 000 € ont été reçus.

DES TRAVAUX COORDONNÉS

Dès la mi-décembre, les bungalows de chantier sont arrivés sur le parking, à côté du city-stade. Début janvier, les travaux d'isolation ont réellement commencé. Ils se poursuivront jusqu'en juillet. Toute la difficulté est de travailler en site occupé, et de trouver le bon mode de fonctionnement pour gêner le moins possible les enfants et les enseignants.

En étroite collaboration avec l'équipe éducative, un code de bonne conduite a été imposé aux entreprises (tenue vestimentaire, langage, propreté du

chantier, etc.). Une attention particulière a été apportée aux barrières de clôture qui seront occultées pour que les enfants ne passent pas les mains au travers. Des plages horaires pendant lesquelles il est impératif de limiter le bruit ont été fixées. Quelques dysfonctionnements ont été constatés en décembre, ils ont fait l'objet d'un signalement par les élus auprès du bureau d'architecture en charge du projet, et d'un recadrage de l'entreprise.

LES SUITES DU PROJET

Prochainement, le square du droit des enfants et le City Stade seront déplacés sur le futur Parc de la Source. Cela libérera un espace sur lequel pourraient éventuellement être construites des salles de classe, une nouvelle cantine ainsi qu'une salle informatique.

L'ÉCOLE DES BROSSES

Pour ce qui concerne l'école des Brosses, l'étude réalisée en 2016 a démontré qu'il est très difficile de réaliser des travaux efficaces sur ces bâtiments.

Face à cette problématique, les élus ont demandé à l'architecte une étude de faisabilité. Tabula Rasa proposera trois scénarios qui seront présentés avant les congés scolaires de février.

Comme cela a été évoqué par les élus en conseil d'école, pour tenir compte de l'accroissement de la population, la municipalité pourrait, à moyen terme, faire évoluer les deux écoles en groupes scolaires, avec chacun des classes de maternelles et des classes d'élémentaires.

Patrice BERTRAND
Adjoint en charge de l'urbanisme



Procéder à l'isolation thermique par l'extérieur de l'école est l'occasion de donner une nouvelle vie au bâtiment, notamment sur une école maternelle, un jardin d'enfants, qui doit symboliser la joie de vivre, la gaieté, le dynamisme. C'est le cadre de l'épanouissement de l'enfant, il y passe la plus grande partie de ses journées, un cadre dans lequel il commence à découvrir le monde. Nous avons donc proposé de dynamiser et coloriser l'école.

Grégory PERRIN
Architecte - Cogérant
TABULA RASA

Pour le bien-être des enfants ces travaux sont nécessaires. Toute la difficulté est qu'ils sont réalisés en présence des élèves. Notre équipe et moi-même avons été intransigeants sur leur sécurité, et leur tranquillité sera préservée autant que possible dans une telle situation. L'équipe éducative est très vigilante également. Même si la configuration des bâtiments rend la réhabilitation plus complexe, l'école des Brosses ne sera pas oubliée.

Marie-Laure PHILIPPE
Adjointe en charge des écoles

COULEURS D'AILLEURS ERRATUM



Rencontre en octobre autour d'un buffet, moment convivial.

(Article re-publié, suite à une erreur d'édition dans le bulletin de décembre)
 COULEURS D'AILLEURS fait le plein d'inscriptions pour 2017-2018. Une dizaine de personnes s'inscrivent dans l'association. Un nouveau cours voit le jour, avec Jean Jacques Wambst. Peu de places libres parmi tous les cours : restent une place le mardi au cours de JJ Wambst, et une, au cours d'aquarelle avec Anne Baudrand.
 La prochaine exposition de peinture est prévue les 1, 2 et 3 juin. Bonne année 2018 à tous.
 Contact : asscouleurs@yahoo.fr



FCPE COLLÈGE - FORUM DES MÉTIERS RECHERCHE DE PARTICIPANTS

La FCPE du collège Hector Berlioz organisera le 24 mars 2018 la 16ème édition du Forum des Métiers de 9h00 à 12h00. Si vous souhaitez présenter votre métier ou filière professionnelle contactez nous : forumdesmetiersfcpecollege@laposte.net

CONCOURS NATIONAL DE BREAKDANCE DIMANCHE 28 JANVIER À 15H00 AU GYMNASSE DE LA PLAINE

Ascendanse Crew, association de hip-hop située à Feyzin, est l'un des prestataires de la Commune et assure les cours de Breakdance et hip-hop depuis de nombreuses années à Communay. Le service culturel enregistre 56 élèves dans cette discipline cette saison. Motivé par la confiance que lui porte la municipalité de Communay, un des jeunes intervenants d'Ascendanse, Raphaël FERREIRA, a souhaité organiser un concours national à Communay, sous l'égide de son propre label nouvellement créé : *Beyond The Limits*. Huit participants seront présents issus des qualifications nationales ou régionales. Les chorégraphies de chaque participant seront évaluées par un jury de trois professionnels. La manifestation sera animée par 2 spécialistes : un Deejay reconnu à l'international et un présentateur national.

COMMUNAY
 BEYOND THE LIMITS PRESENTE

POWERMoves CHAMPIONSHIP
 BATTLE NATIONAL DE BREAKDANCE

SPEAKER ANOUAR DEEJAY KEYSONG

DIMANCHE 28 JANV.18 15H
 GYMNASSE DE LA PLAINE

TARIFS / ENFANTS 5€ (-12ans) / ADULTES 10€

INFOS - RESERVATIONS: 06 16 80 27 23
 BEYONDTHELIMITSOFF@GMAIL.COM
 FACEBOOK: BEYONDTHELIMITSOFF

"J'ai tenu à accompagner Raphaël dans la mise en œuvre de son projet sur la Commune. C'est une chance pour notre territoire, une formidable opportunité culturelle et générationnelle. J'ai aussi proposé à L'Étincelle de se joindre à nous. L'idéal serait de réussir à pérenniser cet événement."
 Roland DEMARS
 Adjoint en charge des sports et de la culture

TARIFS >
 enfants (-12ans) 5€
 adultes 10 €

INFOS ET RÉSERVATIONS :
 06 16 80 27 23
 beyondthelimitsoff@gmail.com
 Facebook : beyondthelimitsoff

Venez nombreux profiter d'un spectacle inédit !

RECENSEMENT

Du 18 janvier au 17 février, les foyers communayards recevront la visite d'agents recenseurs. Seules les personnes citées ci-dessous sont habilitées à effectuer ces démarches :



Magali PIGUET



Michel BURNICHON



Vincent CANDELA



Erwin BONNES



Marie COUVREUR



Sakina BOUGUERZI



Cédric REYNAUD



AGENDA

JANVIER 2018

14	Braderie puériculture - FCPE
14	Spectacle duo clown - L'Étincelle
16	Conseil municipal - Mairie
16	AG - Le club du Bel Age
19	AG - les amis de la Mine
20	Soirée adhérents - L'Étincelle
26	Cinéma - L'Étincelle
27	Tirage des rois - FNACA
28	Matinée Croziflette - BCCT
28	Breakdance - Municipalité & Etincelle

FEVRIER

2-4	Rencontres théâtrales - L'Étincelle
4	Vide-greniers - RCPO
10	Carnaval des enfants - Gymnastique Vitality
11	Matinée Zen - Le corps du Bien-être
16	Cinéma - L'Étincelle
18	Repas des adhérents - Cyclo club

INFO AGENDA

Retrouvez les lieux, les horaires et toutes les informations utiles des événements, dans la rubrique *Agenda* du site internet de la Mairie : www.communay.fr